

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

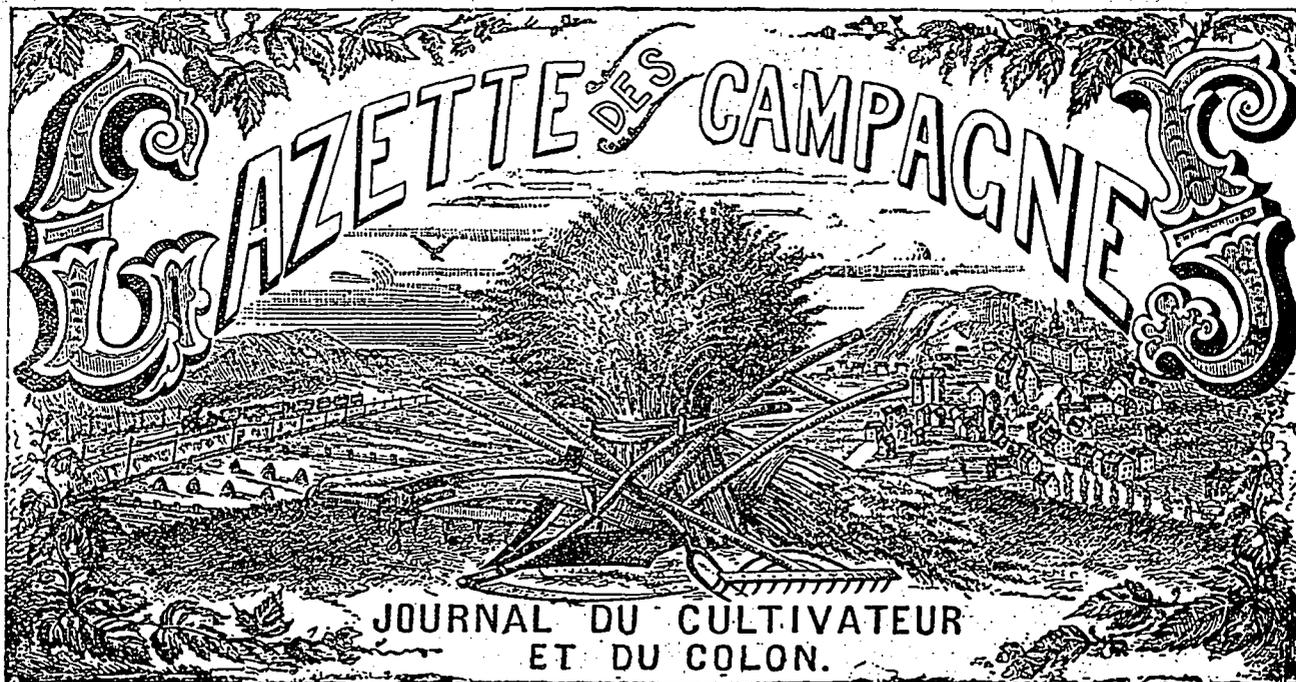
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX—Gérant : HECTOR A. PROULX Un an, \$1

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Les récoltes. — Miracle dû à l'intervention du Père de Breboeuf. — La prière pour les biens de la terre. — Le *Moniteur Acadien*. — Le Mérite agricole. — Le meilleur blé du monde.

Cuisserie agricole : Semis des prairies artificielles.

Sujets divers : Renseignements pratiques sur l'ensilage du blé-d'inde. — Fanage des herbes et des trèfles. — Visite officielle des régisseurs de laiteries expérimentales — Terrages des pâturages et prairies.

Choses et autres : L'exposition provinciale à Montréal. — Eclaircissement des fruits dans un verger. — Aux gens de la campagne.

Recettes : Ciment résistant à l'influence de l'eau. — Ciment pour boucher les crevasses d'un vases en fer.

REVUE DE LA SEMAINE

Les récoltes. — Depuis quelques jours la température a été tout ce qu'on pouvait désirer pour réparer autant que possible les dommages causés aux récoltes par les dernières pluies, bien qu'il n'y ait pas à nier que dans les terrains bas il y ait eu des dommages irréparables.

La récolte de foin sera tout probablement abondante dans la province de Québec, et comme le foin est un de nos principaux produits agricoles, et qu'il est nécessaire à la production du beurre et du fromage, Québec n'aura pas trop à souffrir du mauvais temps que nous avons eu.

Une autre chose, c'est que les pluies abondantes dont nous avons été gratifiés ont été d'un grand secours au commerce du bois; presque partout la descente des billots s'est faite dans d'excellentes conditions.

Les agences commerciales rapportent que le nombre des faillites depuis six mois a diminué, ce qui indique une amélioration dans les affaires, et elle se continuera certainement si nous avons une récolte moyenne.

La production du beurre et du fromage, cette année, dépasse tout ce qui a été fait les années précédentes.

Jusqu'à présent, les cultivateurs ont reçu, pour leur fromage seul, plus qu'ils n'avaient reçu l'an dernier au 1er août.

Tout indique que les choses continueront ainsi, à moins qu'une sécheresse prolongée ne succède aux pluies que nous avons eues.

Miracle dû à l'intervention du Père de Brebœuf. — Nous lisons dans un numéro du "Messager Canadien du Sacré-Cœur de Jésus," excellente revue publiée à Montréal :

"Le Supérieur d'une mission des Pères de la Compagnie de Jésus, dans l'Ouest, nous communique une faveur obtenue par l'intercession du Père de Brebœuf. Un frère coadjuteur jésuite souffrait depuis bien des années d'ulcères à une jambe. Comme cela devenait de plus en plus inquiétant, on avait dû le confier aux soins d'un médecin. Après trois semaines de traitement, il n'y avait aucune amélioration et, comme disait le médecin, il était temps de lui donner sa retraite. L'âge avancé du bon Frère et sa débilité générale ne permettaient guère d'espérer sa guérison, et il était sérieusement question de le rappeler de ces missions où il ne pouvait plus guère rendre de services.

"Sur ces entrefaites, le Supérieur ayant reçu une relique du Père de Brebœuf, la porta immédiatement au frère. Le lendemain celui-ci vient trouver le Père lui annonçant tout radieux qu'il était parfaitement guéri. Il reprit immédiatement son travail comme s'il n'avait jamais éprouvé la moindre indisposition. Il ya deux semaines que cette guérison a eu lieu, et depuis, les plaies ne se sont plus ouvertes, et l'enflure n'a pas reparu ; le frère continue ses travaux sans le moindre inconvénient.

La prière pour les biens de la terre.—Tout n'est pas fini quand les champs sont ensemencés, même suivant toutes les règles de la science agricole. Une foule d'accidents peuvent ruiner les plus belles espérances. L'abondance des pluies, une trop longue sécheresse, la gelée, la grêle, les ouragans, peuvent en quelques heures, comme l'expérience ne le prouve que trop, rendre inutile le travail fait au printemps.

Comment éloigner ces fléaux ? En faisant disparaître la cause qui les engendre, et que les paroles du prophète nous font connaître dans les termes suivants : "Parce que mes enfants ont transgressé mes lois, parce qu'ils ont méconnu mes droits, parce qu'ils ont rompu toute alliance, la malédiction ravagera la terre."

Pour faire descendre les bénédictions de Dieu sur la semence confiée à la terre, il faut donc respecter ses lois ; reconnaître sa souveraine puissance et notre profond néant ; dire tous les jours, du fond du cœur : Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; réciter les invocations suivantes des Litanies des Saints : "De la foudre, des tempêtes, délivrez-

nous, Seigneur ! De la peste, de la guerre, de la famine, délivrez-nous Seigneur ! Afin que vous daigniez donner et conserver les fruits de la terre, nous vous prions, Seigneur, exaucez-nous !"

Mais le malheur, c'est que le plus souvent on ne fait rien de cela. La procession de la fête de Saint Marc a lieu, et vous pouvez presque compter les assistants sur vos doigts. L'Eglise invite spécialement les fidèles aux prières solennelles des Rogations, et presque personne n'y vient, dans les campagnes comme dans les villes. On ne prie pas, on ne demande rien, on attend tout des forces de la nature et de son savoir-faire, et on s'étonne après cela que le bon Dieu nous abandonne.

Le Moniteur Acadien,—premier journal français publié dans la province du Nouveau-Brunswick, à Shédiac, vient d'atteindre sa vingt-cinquième année d'existence.—A cette occasion, les propriétaires de ce journal hautement apprécié par les Acadiens, ont envoyé à leurs abonnés un superbe numéro illustré de 50 pages contenant quelques 130 portraits des mieux réussis avec une biographie des acadiens les plus éminents, tels que ecclésiastiques, sénateurs, juges, journalistes, avocats, écrivains, poètes et marchands. La première page est ornée d'une photographie de Sa Sainteté Léon XIII.

Nous remarquons aussi plusieurs gravures très bien faites d'édifices publics de l'Acadie.

C'est avec plaisir que nous saluons le 25^e anniversaire de notre confrère. Le "Moniteur Acadien," est aujourd'hui le plus âgé des journaux. Acadien depuis sa fondation il s'est appliqué à suivre la ligne la plus propre de l'avancement religieux, social et politique du peuple acadien dont il est l'organe.

Qu'il continue pendant longtemps encore à suivre ce programme patriotique, nous lui souhaitons longue vie et prospérité.

Le Mérite agricole. — Les juges du concours du mérite agricole 1892 sont MM. Eugène Casgrain, de l'Islet et James McIntosh, frère de l'hon. McIntosh.

Le délai pour l'inscription des concurrents a été prolongé du 1^{er} au 20 juillet et environ 75 agriculteurs se sont inscrits.

La région ouverte au concours de cette année est considérable ; elle s'étend d'Arthabaska à la Gaspésie.

Le meilleur blé du monde.—A l'exposition internationale des meuniers qui se tient actuellement à Londres, le prix d'excellence qui consiste en une médaille en or, a été accordé au gouvernement du

Manitoba qui avait envoyé une certaine quantité de "Red Fife."

Ce blé est considéré comme le meilleur du monde entier.

CAUSERIE AGRICOLE

Semis des prairies artificielles

M. P. Joigneaux qui a fait une étude spéciale sur l'aménagement des prairies, commentant les différents moyens de semis des prairies artificielles, condamne les semis du printemps tout aussi bien que ceux de l'automne. Il est d'avis qu'ils doivent être faits aussitôt après la fauchaison des foin, c'est-à-dire dans le cours du mois d'août.

Voici d'ailleurs ce qu'il écrit, à ce sujet, dans son traité spécial sur les prairies :

Nous nous sommes souvent demandé et nous nous demandons encore si l'on fait bien de semer les graines fourragères parmi les céréales d'automne ou du printemps, et à mesure que nous nous posons cette question, nous croyons que les cultivateurs ont tort d'en agir ainsi. Les vieux usages ont bien leur raison d'être, cependant il pourrait y avoir exception à la règle.

On aura remarqué, par exemple, que les prés des champs se forment de graines tombées parmi les céréales, de graines qui poussent en partie parmi le blé, l'orge ou l'avoine, et cela pour n'avoir pas sarclé, et l'on se sera dit que pour former des fourrages avec le trèfle, le sainfoin, le mil, etc.; on devrait nécessairement copier la nature, comme si la nature comptait sur l'accompagnement d'une céréale, quand elle sème les graines de foin. On a donc mal copié.

La nature sème la plupart de ses plantes vers la fin de l'été. Elles lèvent dans le courant de l'automne, traversent l'hiver si la charrue et la herse ne viennent pas les déranger, reprennent leur végétation au printemps, gazonnent et nous donnent ici, vers le mois de juillet ce qu'on appelle le foin des champs.

Sous les climats tempérés nous semons, nous aussi, parfois, nos graines fourragères à une époque assez rapprochée de l'époque naturelle, c'est-à-dire peu de temps après leur maturité; mais nous les semons avec le blé qui les affame, les étouffe plus ou moins et ne permet pas aux plantes de prendre le développement qu'elles prendraient en plein air, si elles étaient seules maîtresses du terrain. Nous nous écartons par cela même de la voie naturelle,

et en nous écartant de cette voie, nous ne pouvons plus compter sur une levée rapide et robuste des plantes fourragères.

Nos jeunes prairies pâtissent nécessairement du voisinage des céréales, ne s'enracinent pas comme si elles étaient en liberté, n'ont point leurs aises en un mot, et par conséquent deviennent plus ou moins sensibles aux rigueurs de l'hiver.

C'est pour ménager cette sensibilité que parfois au lieu de semer les graines de plantes fourragères avec les céréales d'automne on les sème avec celles du printemps.

Eh bien, cette fois encore, suivant M. Joigneaux, nous nous écartons de la voie naturelle, et plus assurément que dans le premier cas. Non-seulement nous assujettissons les jeunes prairies à vivre mal en compagnie d'une céréale, mais encore nous les semons trop tardivement, puisque toutes les semences de plantes pouvant résister à l'hiver gagnent à être mises en terre aussitôt après leur maturité, car les graines perdent de leurs facultés germinatives sur le fenil ou en sacs.

Ainsi, en semant nos prairies artificielles dans les céréales de printemps, nous devons raisonnablement compter sur une diminution de vigueur. Aussi quand vient la moisson, les fourrages sont pâles, chétifs, et comme si ce n'était pas assez on les maltraite encore avec la faucille et les moissonneuses; et après cela, si des temps contraires surviennent et font des ravages irrémédiables, nous paraissions étonnés, et nous nous plaignons de ce que dans les contrées froides, les sainfoins, par exemple, ont peine à passer leur premier hiver. Le contraire seul devrait nous surprendre.

Pour faire les choses comme la nature le conseille nous devrions semer toujours seules nos plantes fourragères dans la seconde ou troisième semaine d'août le plus souvent, sur un terrain bien labouré, bien nettoyé et convenablement fumé avec de l'engrais bien décomposé qui agirait de suite, surtout si on avait soin de choisir une journée humide pour exécuter le semis. On obtiendrait ainsi une végétation rapide et forte et des plantes robustes qui s'étiolent parmi les céréales du printemps, que nous ravageons forcément pendant le temps de la moisson et qui ont peine à se rétablir.

En semant au printemps, on s'imagine gagner quelques mois d'avance, et l'on ne gagne tout au plus que quelques semaines, au préjudice des plantes fourragères.

La seule raison acceptable que l'on invoque à l'appui de l'ancienne coutume, c'est la crainte des fortes chaleurs qui pourraient saisir la végétation au début et endommager les plantes fourragères. Il pourrait en arriver ainsi dans le mois de juin avec un semis de printemps que ne protégerait pas l'ombre d'une céréale ; mais avec le semis d'août, ou des premiers jours de septembre, sous les climats doux l'inconvénient ne serait pas à craindre, surtout avec la graine nouvelle, chez laquelle la faculté germinative est bien autrement énergique à cette époque qu'après l'hiver. Les cultivateurs seuls qui ont affaire à des récoltes de céréales très-tardives se trouveraient gênés par cette opération. Il est clair que dans beaucoup de contrées, il serait difficile d'arriver à temps, si l'on voulait semer une prairie artificielle sur chaume d'avoine rompu de suite après la moisson ; mais il n'en serait pas de même si l'on voulait semer de suite après la moisson de blé d'automne ou de l'orge.

Avec les semis de printemps dans une céréale, nous avons des plantes affamées, étiolées, souffreteuses, s'enracinant mal, sensibles aux rigueurs des saisons, et souvent infestées de mauvaises herbes, moins sensibles qu'elles et qui peuvent prendre le dessus. Avec ces mêmes semis, nous gagnons très-peu d'avance et nous sommes forcés, au moment de la moisson, de faucher, c'est-à-dire d'affaiblir de nouveau des plantes qui déjà manquent de forces, et ne sont réellement pas en état de supporter une semblable mutilation.

Avec les semis d'août, et sans mélange avec une céréale, nous avons l'avantage de la propreté du terrain, la certitude que les plantes ne seront pas affamées, qu'elles ne s'étioleront pas faute d'air et de soleil, qu'elles auront moins à souffrir des gelées tardives au printemps, qu'elles ne seront point maltraitées par la moissonneuse la première année de leur végétation, que par conséquent il n'y aura ni arrêt de sève, ni souffrance provoquée mal à propos ; enfin, nous avons tout lieu de croire que les prairies artificielles vivaces, semées ainsi, se maintiendraient plus longtemps et donneraient un fourrage plus abondant que les autres.

Pour toutes ces raisons citées par M. Joigneaux qui fait autorité comme agronome, il serait à désirer que quelques cultivateurs fissent des essais quant au semis des plantes fourragères au mois d'août. Cet essai, fait sur une partie d'un champ, ne saurait compromettre la situation d'un cultivateur. S'il y

avait insuccès, il en serait quitte pour quelques pintes de graines.

L'industrie laitière étant la plus propre à contribuer au rétablissement des terres épuisées par des récoltes consécutives de céréales, rien ne serait plus propre à en favoriser l'établissement dans toutes nos paroisses que d'établir des prairies artificielles en plus grand nombre et d'y faire entrer les fourrages les plus propres à la nourriture des vaches. Les recommandations données à ce sujet par les conférenciers choisis par la Société d'industrie laitière ne sauraient manquer d'attirer la sérieuse considération des cultivateurs qui ne doivent pas négliger de les mettre en pratique. On se plaint amèrement de la désertion des campagnes pour l'avantage des industriels des villes et au détriment de la culture en général. Rien ne serait plus propre à empêcher cette émigration que de favoriser, par tous les moyens possibles toutes les industries qui pourraient directement être introduites dans les campagnes et qui sont exclusivement alimentées par les produits agricoles. L'industrie laitière est celle qui, à l'heure qu'il est, commande la plus sérieuse considération des cultivateurs. Si les chefs de ces établissements mettent en pratique le fruit de leur expérience à la fabrication du beurre et du fromage de première qualité et qu'ils s'appliquent à employer tous les moyens les plus perfectionnés pour atteindre ce but ; de son côté le cultivateur devra mettre tout en œuvre pour donner complète satisfaction aux fabricants qui offrent aux cultivateurs un aliment le plus propre à favoriser la culture non-seulement des fourrages, mais aussi à contribuer à l'amélioration de ses terres.

Renseignements pratiques sur l'ensillage du blé d'inde

Le silo servant à l'ensillage des fourrages verts n'est rien moins qu'un procédé pour ainsi dire analogue à celui dont on se sert pour la conservation des légumes et des viandes.

Le silo doit être construit avec la plus grande solidité et être à l'épreuve de l'eau. Sa construction est préférable en bois, plutôt qu'en pierre ou en brique. On se sert pour cela de madriers de deux à trois pouces et à double rangs, placés sur le long, ayant soin de clouer à l'intérieur, sur l'un des côtés du mur, un rang de papier goudronné afin d'empêcher l'air et l'eau d'y pénétrer. On doit aussi faire en sorte que le fond du silo soit à l'épreuve de l'eau ;

que le silo soit placé sur un terrain bien sec, afin que les matières ensilées ne souffrent pas outre mesure de l'humidité par le séjour de l'eau au fond du silo. Le mode de construction du silo dépend des circonstances locales dans lesquelles on se trouve ; des moyens dont on peut disposer pour en faciliter le chargement, comme de sa proximité des animaux. Dans tous les cas, on doit faire en sorte que le silo soit plutôt haut que large, avec une légère pente du bas au haut. Le silo doit être assez élevé pour y introduire les fourrages ensilés par le deuxième étage de la bâtisse, qui d'ordinaire est le fenil ou grenier à grains.

Quelque soient les matériaux dont on se sert pour la construction d'un silo, l'intérieur du silo ne doit pas être en bois brut, mais il faut qu'il soit bien uni, afin que le blé-d'inde ou autres fourrages puissent être uniformément ensilés, qu'il n'y ait pas de vides près des murs.

On doit diviser le temps de l'ensilage en remplissant le silo de quatre à cinq pieds et alternativement, laissant après chaque remplissage la fermentation s'opérer, avant que d'y ajouter une nouvelle couche de blé-d'inde. Cette fermentation graduelle de l'ensilage empêche une seconde fermentation, qui pourrait parfois avarier la masse du fourrage contenu dans le silo : la fermentation lente aura aussi pour but de chasser l'air du silo et d'obtenir un blé-d'inde ensilé comparativement doux et que les animaux estiment davantage.

Quoique toute espèce de fourrage ou végétaux servant à la nourriture des bestiaux puisse être ensilée, on peut avec plus d'économie sous le rapport de la culture et avec autant d'avantage se livrer à l'ensilage du blé-d'inde ; pour cela on doit choisir les variétés les plus hâtives sous le rapport de la végétation. Il faut semer en rangs assez espacés pour donner au blé-d'inde les soins nécessaires de culture, afin d'obtenir un bon rendement, tant en tiges qu'en épis.

Grand nombre de ceux qui ont pratiqué l'ensilage du blé-d'inde préfèrent ensiler le blé-d'inde à la maturité des épis, parce qu'alors les tiges contiennent plus de matières digestibles.

Le blé-d'inde peut être ensilé lorsque les tiges sont partiellement sèches, sans inconvénient quant à la qualité de l'ensilage. Si le blé-d'inde est bien mûr ou à peu près, on y gagnera à couper les tiges par demi-pouce.

En remplissant le silo, il faut avoir soin de ré-

pandre uniformément les tiges de blé-d'inde ainsi ensilé, de bien le tasser tout le long des murs et aux coins du silo, pour éviter les vides. Après avoir bien aplani l'ensilage lorsque le silo est bien rempli, on met un rang de planches bien rapprochées les unes des autres, puis un double de gros papier coal-taré ; puis un rang de madriers placés en sens opposé aux planches, et en dernier lieu des poids d'une pesanteur variant de 50 à 100 livres par pied cube de matière ensilée. On peut, pour cela, se servir de grosses pierres ou de barils qu'on aura préalablement rempli de sable, de gravois ou autres matières pesantes.

Les silos ne devront être ouverts que lorsque la masse des fourrages ensilés aura fermenté et que les fourrages seront froids ; ce qui n'aura lieu qu'après six à huit semaines après le complet remplissage du silo.

Lorsque vous aurez commencé à utiliser les fourrages ensilés, il est nécessaire de les couper uniformément par tranche et en prenant toujours sur le dessus la quantité d'ensilage nécessaire à l'alimentation du bétail, pour le repas de la journée et du lendemain, afin de ne pas laisser une trop forte quantité de fourrage du silo à l'air ; une trop grande exposition à l'air de ce fourrage pourrait lui donner un mauvais goût.

Le blé-d'inde peut être cultivé avec plus d'avantage et avec moins de frais que les plantes-racines, et il peut les remplacer avec autant de succès pour la nourriture du bétail. Le blé-d'inde ensilé ne doit pas être donné seul au bétail ; on peut en donner en mélange avec fourrages secs ou grains moulus.

Les fourrages ensilés ont cet avantage de fournir une augmentation de substance nutritive par la fermentation et la pression qu'on leur fait subir. C'est assez dire que l'on retire du silo plus de substances nutritives qu'on y avait mises d'abord. Par l'ensilage on peut nourrir avec la même quantité que le fourrage ordinaire, un plus grand nombre d'animaux. Il y a aussi, par ce moyen, économie d'espace dans les bâtisses où l'on place d'ordinaire les fourrages non ensilés. Il en est de l'ensilage comme pour le foin pressé quant à l'espace qu'ils occupent. Le foin pressé a aussi son avantage en ce qu'il conserve mieux sa couleur et est en meilleur état de conservation que le foin que l'on place dans les fenils par un simple foulage.

Le coût d'un silo avec fondation en pierres et le reste en bois, ne dépasse pas \$1 par tonne, et doit

contenir de 40 à 70 tonnes de fourrage ensillé, matériaux et frais de construction compris. Ce serait donc une dépense de \$40 à \$70 pour la construction d'un silo qui pourrait durer un grand nombre d'années et créer une économie de cent pour cent sur les fourrages servant à nourrir le bétail. Avec cela que l'ensillage améliore davantage la qualité des fourrages.

En supposant qu'il faille donner à chaque animal 50 livres par jour de fourrage ensilé, pour tout le temps de sa stabulation, soit d'ordinaire 200 jours, chaque animal en consommerait 500 tonnes. La contenance d'un silo de 100 tonnes suffirait à la nourriture de 20 bêtes à cornes. Dans ce cas, le silo devrait avoir une dimension de 15 pieds de long, autant de large, et trente pieds de hauteur.

Fanage des herbes et des trèfles.

On fauche ordinairement trop tard les herbes des prairies et l'on attend qu'elles soient trop mûres et dégarnies de leurs feuilles, tandis qu'il faudrait les faucher quand elles sont en pleines fleurs; ce qui anéantirait, en outre les herbes annuelles qui se propagent de semences.

On ne doit jamais couper les herbes de prairies avant la disparition de la rosée, pour qu'elles ne jaunissent pas en andains. Il est opportun, surtout par un temps pluvieux, de ne pas laisser le foin sur le sol.

Les trèfles ne doivent être remués que le moins possible pour ne pas perdre leurs feuilles qui constituent la principale valeur de ces sortes de foin.

Lorsque la temps est pluvieux ou humide, il est difficile de faire sécher les trèfles convenablement pour les conserver. On peut alors se servir d'un moyen très ingénieux, qui est employé avec succès: On alterne lors de la rentrée de cette récolte, des couches de trèfle et des couches de paille très sèche. Cette paille absorbe une grande partie de l'humidité du fourrage, dont elle prend le goût et l'odeur. C'est, en outre, un moyen d'augmenter une nourriture très saine et fort recherchée par les bestiaux.

Si l'on ne peut rentrer bien secs les foins des prairies, le meilleur moyen de s'en servir avantageusement est d'employer la même méthode de récolter les trèfles humides, puis les saler pour les empêcher de fermenter et pour qu'ils deviennent une nourriture également saine et recherchée par les bestiaux. On emploie une livre de sel pour cent livres de foin.

Terrages des pâturages et prairies

Le terrage est un puissant moyen d'améliorer les pâturages et les prairies. Cette opération consiste à répandre uniformément sur les gazons, en automne, une certaine quantité de terre sur laquelle on passe ensuite, pour émietter cette terre, avec une herse retournée.

Si le calcaire manque aux pâturages, surtout s'ils sont couverts de mousse, il est indispensable de mélanger de la chaux à la terre qu'on répand. Il vaut mieux pratiquer plusieurs années de suite cette opération, par couches minces, que de répandre trop abondamment de la terre qui couvrirait et étoufferait les herbes.

Le terrage, outre son action fertilisante, chausse le pied des plantes fourragères et détruit la mousse qui croît dans les près humides, ombragés ou manquant de calcaire. Au moyen du terrage, on peut souvent, en prenant la terre sur les lieux, même celle placée sur le bord des fossés, niveler les prairies et supprimer les mottes ou monticules: ce qui, pour la fenaison, facilite le travail régulier des faucheuses.

Le fumier serait, on ne peut en douter, préférable en beaucoup de cas au terrage; mais il vaut généralement mieux réserver le fumier pour les terres labourables; d'ailleurs le fumier ajouterait peu à l'épaisseur du sol qui a besoin d'être quelquefois rechargé pour alimenter les racines des plantes des prairies.

Visite officielle des régisseurs de laiterie expérimentale.

Nous donnons plus loin une liste des fromageries et beurrieres qui seront visitées dans la province de Québec par les régisseurs de laiterie expérimentale sous le contrôle du ministre de l'agriculture à Ottawa.

Ces régisseurs ont pour but dans ces visites de donner instruction quant aux meilleures méthodes d'épreuve du lait et de fabrication de fromage de fantaisie, cela dans une étendue du pays aussi grande que possible, et en aussi peu de temps que possible. Après ce travail préliminaire exécuté de lieu en lieu, ils s'occuperont de recherches expérimentales pendant le reste de la saison de fabrication.

Chaque régisseur sera pourvu d'un appareil Babcock pour l'épreuve du lait et d'autres appareils nouveaux et utiles. Les fabricants de fromage sont invités à apporter leurs thermomètres et leurs lactomètres pour les faire vérifier.

Tous les fabricants des autres fromageries dans chaque district sont invités à aller rencontrer le régisseur au lieu qui leur sera le plus commode. Le fabricant ou tout autre représentant des fromageries désignées ci-après peut convoquer une réunion des patrons et d'autres personnes pour les après-midis des jours marqués d'un astérisque (*). Dans ces réunions il sera exécuté une épreuve pratique de lait.

et il sera donné des renseignements sur les meilleurs procédés pour le soin et la préparation du lait pour les fromageries.

COMTE.	FROMAGERIE OU BEURRERIE.	DATE.
Montcalm,	St-Alexis,	B 12* et 13 juillet,
" "	St-Jacques	" 14* et 15 "
" "	Rawdon	" 16 "
Maskinongé,	Ste-Ursule,	" 19* et 20 "
" "	Louiseville,	" 22* et 23 "
Champlain,	Ste-Anne de la Pérade,	" 26* et 27 "
" "	St-Prospér,	" 29* et 30 "
Nicolet,	Ste-Monique,	" 2* et 3 août,
Yamaska,	La Baie,	" 5* et 6 "
Loburnière,	Loburnière,	" 9* et 10 "
" "	St-Flavien,	" 12* et 13 "
Montmagny,	St-Thomas,	" 16* et 17 "
L'Islet,	L'Islet,	" 19* et 20 "
" "	" "	" 23* et 24 "
Kanouaska,	Ste-Anne de la Poëthière,	" 26* et 27 "
Rémiscouata,	St-Arsène,	" 30* et 31 "
" "	Isle-Verte,	" 2* et 3 sept.

Choses et autres.

L'exposition provinciale à Montréal. — L'exposition des produits agricoles et industriels aura lieu cette année à Montréal, du 15 au 23 septembre prochain. Le secrétaire-gérant, M. C. S. Stevenson fera connaître de temps à autre, d'ici à cette date, tous les détails nécessaires qui auront été adoptés pour assurer le succès de cette exposition, afin que les exposants et les visiteurs en retirent le meilleur profit. Cultivateurs et industriels auraient grand intérêt à favoriser une semblable exposition des produits agricoles et industriels. Ce serait surtout, pour le cultivateur, un sujet d'émulation dans le but d'apporter à la culture des champs le plus grand perfectionnement possible.

En vue de l'exposition universelle qui aura lieu à Chicago, les directeurs des différentes expositions agricoles et industrielles qui doivent avoir lieu cet été et l'automne prochain aux Etats-Unis, mettent tout en œuvre pour offrir le plus grand nombre de prix possible, soit pour les produits agricoles, les instruments aratoires perfectionnés, etc. Ils espèrent, par ce moyen, être en état de figurer plus avantageusement par leurs produits agricoles et industriels, avec les autres pays, à la grande exposition universelle de Chicago. Le Canada ne doit pas rester en arrière à ce sujet, et rien ne serait plus propre à assurer le succès des exposants Canadiens que d'essayer d'abord de figurer avec avantage à l'exposition provinciale de septembre prochain.

Eclaircissement des fruits dans un verger. — Si vous avez dans votre verger des pommiers et des pruniers promettant abondance de fruits, vous devez, comme nous l'avons indiqué la semaine dernière, en enlever une partie, choisissant ceux qui promettent le moins. Ce travail, quoique long, contribuera à empêcher l'épuisement de l'arbre, et les fruits que vous aurez laissés seront d'une meilleure qualité et plus gros. Un cultivateur des Etats-Unis ayant pris cette précaution depuis quelques années, ses arbres fruitiers produisent des fruits en égale quantité chaque année, et sont supérieurs à ceux de ses voisins propriétaires de vergers. Le prix qu'il en obtient sur le marché est aussi plus élevé. Ainsi outre le prix de vente de fruits chaque année au lieu de tous les deux ans, comme c'est ordinairement le cas, il prolonge la durée de ses arbres fruitiers, en empêchant leur grand épuisement par une trop forte production de fruits.

Aux gens de la campagne. — Chez un grand nombre parmi vous, demeurant dans les anciennes paroisses de cette province, il y a dans vos greniers de vieux coffres ou buffets du siècle dernier, où souvent se trouvent entassés de vieux livres, des petites brochures, des almanacs, des anciens livres de prières et d'écoles, de vieux journaux, des catéchismes, et d'autres objets complètement inutiles pour la plupart d'entre vous et qui nous seraient, à nous d'une grande utilité pour compléter une collection de livres canadiens, à laquelle nous travaillons depuis longtemps.

La faveur que nous demandons aux lecteurs de ce journal, c'est de se donner le trouble de fureter dans les endroits que nous venons de mentionner, et de nous faire parvenir une liste contenant les premiers mots du titre et la date de chacun de ces imprimés canadiens que l'on aura trouvés, dont la publication s'est faite avant 1840, sans oublier les autres volumes, qui, quoique imprimés ailleurs, ont trait à l'histoire du Canada.

L'on pourrait aussi, si on le préfère, faire un paquet de ce que l'on a, et venir nous montrer le tout à notre maison, un jour que l'on viendra à la ville. Les gens seront généralement récompensés de leur trouble.

Nous désirons surtout nous procurer le "Catéchisme du diocèse de Sens", qui fut imprimé à Québec en 1765 (MDCCCLXV), et aussi un volume de cantiques que nos grands mères appelaient souvent, "Le cantique de Marseille," et dont le titre se lit comme suit: "Cantiques de l'âme dévote, divisés en XII livres etc," imprimé à Québec par Fleury Mesplet et Chs Berger en 1775.

Un prix élevé sera donné pour l'un ou l'autre de ces deux volumes, pourvu que l'exemplaire soit bien conservé. S'adresser à P. Gaguon, 67 rue Du Pont, Saint Roch de Québec.

RECETTES

Ciment résistant à l'influence de l'eau

On met dans une pinte de petit lait environ 3 blancs d'œufs et on fait bouillir en ajoutant de la chaux. On peut remplacer le petit lait par du lait dans lequel on verse un peu de vinaigre. On se sert de ce ciment en l'étendant sur un morceau de toile.

Ciment pour boucher les crevasses d'un vase en fer

6 parties de terre argileuse et 1 partie de limaille de fer sont mélangés avec autant d'huile de lin, de manière à former une bouillie consistante qu'on introduit dans les crevasses.



Appeler le Medecin
 La nuit est toujours un trouble, et c'est souvent un trouble tout-à-fait inutile, si on a le

Perry Davis'
PAIN KILLER

à la maison. Quelques gouttes de ce vieux remède dans un peu d'eau sucrée ou de lait, procurent un prompt soulagement. *En vente partout.*

Avez-vous vu la Nouvelle
GRANDE BOUTEILLE?
 L'ancien Prix, 25 Cents.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1892—Arrangement pour la saison d'été—1892

Le et après lundi, le 27 juin 1892 les trains de ce chemin partiront de la Station de St-Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis (accommodation).....	24.18
Pour Lévis (Express).....	1.49
Pour Lévis (accommodation).....	9.05
Pour la Rivière-du-Loup [accommodation].	10.38
Pour St-Jean et Halifax (Express).....	5.10
Pour la Rivière-du-Loup (Accommodation).	22.21

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef
 Bureau du chemin de fer.
 Moncton, N. Bk., 27 juin 1892.

NOTIONS D'AGRICULTURE

PAR
J.-E. POULIOT

A vendre à ce bureau. — Prix 50 cents en librairie, 60 cents par la malle.

N. B.—On le trouve chez les libraires de Québec.
 19 mai, 1892, 1 an.

A vendre au

Bureau de la " **GAZETTE DES CAMPAGNES.** "

VADE-MECUM DE L'ENSILEUR

Résumés différentes méthodes de conservation des fourrages verts d'après les dernières expériences et enquêtes française-anglaise-américaine.

Prix : \$1

Par **Gaston Jacquier**

Membre de la Société des Agriculteurs de France et de l'Association française pour l'avancement des sciences, Secrétaire de la Société d'Agriculture de Grenoble.

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO. PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

SAY! BEE-KEEPER!
 YOU AS
 Need for a free sample copy of 100 PAGES handsomely illustrated Semi-Monthly (8-page) **CHEAPINGS IN BEE-CULTURE** for a year and the **ES-PAPO Catalog of BEE-KEEPERS' SUPPLIES** FREE for your name and address on a postal. His **A B C of BEE-CULTURE**, 400 double-column pages, price \$1.25, is just the book for YOU. Mention this paper. Address **A. I. ROOT, Medina, O.**

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA

GAZETTE DES CAMPAGNES

Le prix d'abonnement est de une piastre par an. L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, et on ne s'abonne pas moins, que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné, par écrit, au Bureau du sousigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé à

HECTOR A PROULX, Gérant